

Journal officiel de l'Union européenne

C 360



Édition
de langue française

Communications et informations

59^e année
30 septembre 2016

Sommaire

IV *Informations*

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION
EUROPÉENNE

Conseil

2016/C 360/01

Rapport d'activité en matière financière 2015 — Section II — Conseil européen et Conseil 1

FR

IV

*(Informations)*INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES
ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

CONSEIL

RAPPORT D'ACTIVITÉ EN MATIÈRE FINANCIÈRE 2015

Section II — Conseil européen et Conseil

(2016/C 360/01)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1. INTRODUCTION	2
2. OBJECTIFS ET BUDGET POUR L'EXERCICE 2015	2
2.1. Principaux objectifs financiers	2
2.2. Établissement du budget 2015 pour le Conseil européen et le Conseil	2
2.2.1. Orientation générale	2
2.2.2. Budget 2015	3
2.2.3. Budget 2015 et rubrique 5 du cadre financier	3
3. APERÇU GLOBAL DE L'EXÉCUTION DU BUDGET EN 2015	5
3.1. Activités et objectifs du Conseil européen et du Conseil en 2015	5
3.1.1. Réunions	5
3.1.2. Activités législatives	5
3.1.3. Modernisation administrative	6
3.1.4. Réalisation des objectifs en 2015	6
3.2. Recettes	7
3.3. Dépenses de l'exercice 2015	8
3.3.1. Modification du budget en 2015	8
3.3.2. Aperçu de l'exécution du budget au cours de la période 2006-2015	10
3.3.3. Exécution des crédits par catégorie en 2015	11
3.4. Crédits reportés	12
3.4.1. Exécution des crédits reportés de l'exercice 2014 à l'exercice 2015	12
3.4.2. Crédits reportés de l'exercice 2015 à l'exercice 2016	13
3.5. Recettes affectées	15
3.5.1. Recettes affectées perçues avant 2015	15
3.5.2. Recettes affectées perçues en 2015	15

1. INTRODUCTION

Conformément à l'article 142 du règlement financier (RF) ⁽¹⁾, le présent document constitue un rapport sur la gestion budgétaire et financière de la section II du budget de l'Union européenne (UE) (Conseil européen et Conseil) pour l'exercice 2015.

Le présent rapport se fonde sur les comptes provisoires de 2015, sur les conclusions des rapports annuels d'activité des ordonnateurs du Conseil ainsi que sur les informations relatives à l'exécution budgétaire issues du système financier du Conseil.

Le chapitre 2 du présent rapport présente une synthèse du cadre mis en place pour l'exercice 2015, tandis que le chapitre 3 donne un aperçu global de l'exécution des crédits budgétaires disponibles en 2015.

L'exécution du budget 2015 par ligne budgétaire est présentée en annexe.

2. OBJECTIFS ET BUDGET POUR L'EXERCICE 2015

2.1. Principaux objectifs financiers

Les principaux objectifs financiers du secrétariat général du Conseil (SGC) pour 2015 étaient les suivants:

- apporter un soutien constant au président du Conseil européen et au Conseil grâce à une utilisation efficace et rationnelle des ressources financières,
- poursuivre le processus de modernisation administrative en vue de renforcer la qualité de son organisation ainsi qu'une utilisation adéquate des ressources,
- continuer à financer la construction du bâtiment Europa, qui devrait être livré d'ici la mi-2016.

2.2. Établissement du budget 2015 pour le Conseil européen et le Conseil

2.2.1. Orientation générale

Lors de l'établissement du budget 2015 pour le Conseil européen et le Conseil (CE/C), le grand objectif était de ne pas dépasser, en termes nominaux, le niveau général du budget 2014 pour toutes les dépenses non liées au personnel.

Les augmentations liées à des obligations statutaires ou contractuelles ou dans des domaines jugés essentiels au bon fonctionnement du SGC ont été compensées par une hiérarchisation et une reprogrammation de certains projets effectuées en tenant compte de l'exécution budgétaire de ces dernières années.

En ce qui concerne le tableau des effectifs, le SGC a continué à rationaliser l'organisation en mettant en œuvre les mesures suivantes:

- suppression de 31 postes dans le tableau des effectifs, conformément à la proposition de la Commission visant à réduire le niveau des effectifs des institutions de 5 % sur cinq ans (troisième année),
- transfert de 6 postes AST vers l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels de la Commission européenne (PMO),
- transfert de 1 poste AST vers le Service européen pour l'action extérieure (SEAE),
- transformation de 10 postes AST en 10 postes d'agents contractuels à long terme (moins onéreux),
- transformation de 6 postes AST 5 en 6 postes AD 5 (poursuite de la modernisation administrative),

⁽¹⁾ Règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1).

- transformation de 40 postes AST en 40 postes SC 1 (moins onéreux),
- ajout de 19 postes au tableau des effectifs (agents supplémentaires pour le bâtiment Europa).

2.2.2. Budget 2015

L'autorité budgétaire a établi le budget global du CE/C pour 2015 à 541,8 millions d'EUR. Cela représente une augmentation de 7,6 millions d'EUR (+ 1,4 %) par rapport à 2014.

Le nombre de postes prévu au tableau des effectifs du CE/C pour 2015 était de 3 072.

Une vue d'ensemble du budget 2015 par catégorie est présentée dans le tableau 1. Étant donné l'inflation estimée à 1,5 % pour 2015, le budget du CE/C a en fait enregistré, en termes réels, une baisse de 0,1 %.

Tableau 1

Budget 2015 du CE/C par rapport à 2014 (par catégorie)

(en EUR)

Catégorie	Budget 2014	Budget 2015	Différence 2015/2014 avec le BE ⁽¹⁾
	1	2	3=2/1
Tableau des effectifs	292 989 059	297 827 000	1,7 %
Autres dépenses de personnel	23 218 480	23 941 000	3,1 %
Immeubles (hors acquisitions)	40 537 800	51 207 500	26,3 %
Systèmes informatiques	37 382 430	38 488 000	3,0 %
Mobilier	806 850	2 664 000	230,2 %
Équipements techniques	2 586 390	3 401 000	31,5 %
Transports	2 146 217	1 868 000	- 13,0 %
Frais de voyage des délégations	20 302 000	17 802 000	- 12,3 %
Frais d'interprétation	86 991 444	83 900 000	- 3,6 %
Réunions et conférences	8 720 570	7 638 000	- 12,4 %
Information	8 890 660	8 847 000	- 0,5 %
Divers	1 930 400	2 208 000	14,4 %
Réserve	2 700 000	1 000 000	- 63,0 %
Total (hors acquisitions)	529 202 300	540 791 500	2,2 %
Acquisition de biens immobiliers	5 000 000	1 000 000	- 80,0 %
Total général	534 202 300	541 791 500	1,4 %

⁽¹⁾ Bâtiment Europa.

2.2.3. Budget 2015 et rubrique 5 du cadre financier

Le tableau 2 présente un aperçu de l'évolution du budget du CE/C pour la période 2008-2015. La quote-part du CE/C dans la rubrique 5 du cadre financier pluriannuel est passée de 8,0 % en 2008 à 6,3 % en 2015.

Tableau 2
Évolution de la section II du budget de l'UE (Conseil européen et Conseil) dans la rubrique 5 du cadre financier 2008-2015

	2008		2009 ⁽¹⁾		2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	Mio EUR	Différence	Mio EUR	Différence	Mio EUR	Différence	Mio EUR	Différence	Mio EUR	Différence	Mio EUR	Différence	Mio EUR	Différence	Mio EUR	Différence
Rubrique 5	7 457	4,8 %	7 603	2,0 %	7 962	4,7 %	8 173	2,7 %	8 607	5,3 %	9 181	6,7 %	8 405	-8,5 %	8 661	3,0 %
CE/C	595	0,2 %	603	1,3 %	634	5,1 %	563	-11,2 %	534	-5,2 %	536	0,3 %	534	-0,2 %	542	1,4 %
Quote-part du CE/C dans la rubrique 5	8,0 %		7,9 %		8,0 %		6,9 %		6,2 %		5,8 %		6,4 %		6,3 %	

⁽¹⁾ Le budget final après la réduction de 40 millions d'EUR pour le plan européen pour la relance économique de décembre 2009 s'élevait à 563 millions d'EUR.

La réduction de 53 millions d'EUR réalisée au cours de la période 2008-2015 résulte principalement d'une gestion budgétaire prudente. La diminution enregistrée en 2011 est essentiellement due au transfert de ressources vers le SEAE, alors que celles constatées en 2012 et en 2014 découlent de réductions des crédits prévus pour certaines activités compte tenu de l'exécution des années précédentes et des besoins réels.

3. APERÇU GLOBAL DE L'EXÉCUTION DU BUDGET EN 2015

3.1. Activités et objectifs du Conseil européen et du Conseil en 2015

Dans le cadre du rapport d'activité en matière financière, le SGC fournit, en ce qui concerne ses activités essentielles, des informations qui sont pertinentes du point de vue financier et qui décrivent le fonctionnement du Conseil européen et du Conseil au cours de l'exercice concerné. Il fait également ressortir les principales réalisations de l'année.

3.1.1. Réunions

Le tableau 3 donne un aperçu de l'évolution du nombre de réunions organisées par le SGC pour le Conseil européen et le Conseil entre 2006 et 2015.

En 2015, outre 3 702 réunions «institutionnelles», le SGC a également organisé 2 271 autres réunions (séminaires, sessions d'information et réunions avec des pays tiers, par exemple).

Tableau 3

Évolution du nombre de réunions au cours de la période 2006-2015

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sommets	3	3	5	7	7	9	7	6	9	12
Sessions du Conseil	76	68	81	74	86	85	77	74	81	81
Réunions du Coreper	120	106	144	140	122	135	140	140	135	138
Réunions des groupes	4 037	4 183	4 480	4 272	4 127	4 373	4 480	4 164	4 016	3 471
Total	4 236	4 360	4 710	4 493	4 342	4 602	4 704	4 384	4 241	3 702
Autres réunions	2 713	1 735	2 051	2 021	1 996	2 075	2 189	2 027	2 189	2 271
Total général	6 949	6 095	6 761	6 514	6 338	6 677	6 893	6 411	6 430	5 973

L'année 2015 a été marquée par plusieurs crises, et plus particulièrement par les attentats terroristes en France, au Danemark et en Tunisie, par l'aggravation de la crise financière en Grèce, par l'éclatement de la crise des migrants et des réfugiés et, enfin, par l'organisation du référendum au Royaume-Uni. Ces éléments du paysage politique expliquent le nombre plus élevé de sommets en 2015 par rapport aux années précédentes.

En revanche, le nombre total de réunions organisées par le SGC (457) a baissé de 7 % par rapport à 2014. Cela est dû principalement à la baisse de l'activité législative due au programme de simplification lancé par la Commission européenne.

En outre, en juin 2015, le SGC a accueilli un deuxième sommet multilatéral, UE-CELAC, qui a réuni les dirigeants européens, d'Amérique latine et des Caraïbes en vue de renforcer les relations entre les deux régions. Au total, 61 pays et les institutions de l'UE étaient présents au sommet pour débattre de la coopération dans des domaines liés à la sécurité, au changement climatique, à la lutte contre la drogue, à l'éducation, à la cohésion sociale, au développement durable, à l'innovation et à la technologie.

L'organisation de cette manifestation, qui a exigé des ressources considérables en matière de sécurité et de logistique ainsi qu'un effort diplomatique important, a engendré un coût supplémentaire estimé à 1,8 million d'EUR.

3.1.2. Activités législatives

Le nombre d'actes législatifs publiés au *Journal officiel de l'Union européenne* (JO) est un autre indicateur quantitatif des activités (tableau 4). En 2015, 1 412 actes législatifs ont été publiés au JO. Il est à noter que la publication des actes législatifs au JO est la dernière étape du processus législatif.

Tableau 4

Évolution du nombre d'actes législatifs au cours de la période 2006-2015

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Actes législatifs publiés au JO	1 317	1 000	1 274	829	825	986	958	1 132	1 437	1 412

Le programme de simplification de la Commission européenne dans le domaine de la législation n'a toujours pas entraîné une diminution notable du nombre d'actes juridiques. En fait, cet effet sera observé avec un certain retard dû à la longueur des procédures législatives.

3.1.3. Modernisation administrative

En 2015, le SGC a continué d'améliorer la qualité et l'efficacité de son organisation par la poursuite de la rotation de ses managers et le renforcement de sa politique de mobilité interne. Le recours à des centres d'évaluation externes pour la sélection du personnel d'encadrement est devenu, après une phase pilote, une étape de routine dans les procédures de recrutement de managers.

Dernier point, mais non des moindres, 2015 a été l'année de nouveaux progrès dans le domaine de la politique environnementale du SGC. Il a été recommandé au SGC d'inscrire son programme de gestion environnementale dans le cadre du système de management environnemental et d'audit (EMAS) tel que défini dans le règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil⁽²⁾. Ce résultat positif renforce la crédibilité des mesures environnementales mises en place au SGC depuis plusieurs années.

3.1.4. Réalisation des objectifs en 2015

La réalisation des objectifs fixés pour l'exercice 2015 peut se résumer comme suit.

— Tableau des effectifs

En 2015, le SGC a recruté 175 fonctionnaires (144 fonctionnaires permanents et 31 agents temporaires). Au cours de l'année, 193 départs ont été enregistrés (130 fonctionnaires permanents et 63 agents temporaires). En conséquence, le tableau des effectifs du CE/C a enregistré une diminution nette de 18 postes occupés.

Le tableau des effectifs a été réduit de 31 postes dans le cadre de la réduction des effectifs de 5 % sur une période de cinq ans.

— Gestion financière

En 2015, le SGC a continué d'améliorer sa gestion financière et ses résultats. Plusieurs nouveaux outils et rapports ont été mis en place afin de faciliter le traitement des données et d'accroître la visibilité et la communication entre les services financiers du SGC.

L'une des réussites les plus importantes en 2015 a été l'amélioration de la gouvernance financière, qui a été réalisée principalement grâce aux mesures suivantes:

- l'inauguration d'une planification pluriannuelle des activités et du budget (plan pluriannuel des budgets et activités — MABP),
- la création d'une nouvelle formation du comité d'évaluation des projets (CEP) qui, en 2015, a évalué 26 projets représentant une valeur de 102 millions d'EUR,
- le renforcement de la qualité juridique du processus de passation de marchés publics, en y associant le Service juridique,
- la révision du règlement intérieur en matière de finances et de marchés publics.

⁽²⁾ Règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS), abrogeant le règlement (CE) n° 761/2001 et les décisions de la Commission 2001/681/CE et 2006/193/CE (JO L 342 du 22.12.2009, p. 1).

Dans un souci d'amélioration de la position de trésorerie des entreprises européennes, le délai de paiement moyen des factures du SGC a été de 19 jours en 2015, le délai maximal étant de 30 jours civils [directive 2011/7/UE du Parlement européen et du Conseil ⁽³⁾].

— *Politique immobilière*

Le projet de rénovation du Residence Palace et de conversion du bâtiment en siège du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne (bâtiment Europa) s'est poursuivi en 2015. La plupart des travaux ont été achevés avant la fin de l'année et les premières activités préparatoires pour la réception provisoire du bâtiment ont déjà commencé. La réception provisoire du bâtiment a été fixée au 31 mai 2016.

3.2. Recettes

Le tableau 5 présente un aperçu du résultat global des opérations de recettes effectuées en 2015. L'expression «droits établis 2014» se rapporte aux ordres de recouvrement émis en 2014, mais pour lesquels les montants n'ont été perçus qu'en 2015. L'expression «droits établis 2015» correspond donc aux recouvrements lancés en 2015.

Tableau 5

Aperçu des opérations de recettes dans le budget 2015

(en EUR)

Chapitre	Droits établis 2014	Recettes recouvrées de 2014	Droits établis 2015	Recettes recouvrées de 2015	Total des droits établis 2014 + 2015	Total recouvré 2014 + 2015	À recouvrer en 2016
	1	2	3	4	5 = 1 + 3	6 = 2 + 4	7 = 5 - 6
4 0 Déductions sur les rémunérations du personnel			27 245 978	27 245 978	27 245 978	27 245 978	
4 1 Contributions au régime de pension	1 259 912	997 627	25 533 492	25 402 002	26 793 405	26 399 629	393 776
5 0 Produit de la vente de biens meubles et immeubles			100 058	75 058	100 058	75 058	25 000
5 1 Produit de locations	32 472	32 472	567 671	535 178	600 144	567 651	32 493
5 2 Revenus d'investissements ou de prêts accordés, intérêts bancaires et autres			1 378	1 378	1 378	1 378	
5 5 Recettes provenant du produit de prestations de services et de travaux	17 630	12 075	147 946	143 335	165 575	155 410	10 165
5 5 Recettes du SEAE provenant du produit de prestations de services et de travaux	117 144	117 144	182 000	32 000	299 144	149 144	150 000
5 7 Autres contributions et restitutions liées au fonctionnement administratif de l'institution	2 416 891	1 982 556	17 791 281	15 808 360	20 208 172	17 790 916	2 417 257
5 8 Indemnités diverses	4 774	4 774	173 988	173 988	178 763	178 763	
5 8 Indemnités diverses du SEAE							
5 9 Autres recettes résultant d'opérations administratives							
6 3 Contributions en vertu d'accords spécifiques			1 177 892	1 177 892	1 177 892	1 177 892	
7 0 Intérêts de retard			2	2	2	2	
9 0 Recettes diverses			9	9	9	9	
Total	3 848 823	3 146 648	72 921 696	70 595 180	76 770 519	73 741 828	3 028 691

Le volume total des opérations de recettes en termes de droits établis, c'est-à-dire les ordres de recouvrement émis, s'est élevé à 76,8 millions d'EUR en 2015. Sur ce montant, 73,7 millions d'EUR ont été recouverts au cours de l'exercice et 3 millions d'EUR seront recouverts en 2016.

⁽³⁾ Directive 2011/7/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2011 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales (JO L 48 du 23.2.2011, p. 1).

La plus grande partie de l'ensemble des recettes recouvrées en 2015 (73 %, c'est-à-dire 53,6 millions d'EUR sur 73,7 millions d'EUR) est constituée de taxes, de prélèvements et de redevances communautaires payés par le personnel du SGC. Sur ce montant, 27,2 millions d'EUR proviennent de déductions effectuées sur les rémunérations du personnel tandis que 26,4 millions d'EUR correspondent aux contributions et aux transferts de droits à pension vers le régime de pension.

Le solde, soit 27 % (20,1 millions d'EUR), provient de diverses opérations administratives. Les sources principales de ce montant sont les suivantes:

- le recouvrement d'une partie des montants versés aux États membres lors d'exercices précédents pour les frais de voyage des délégués, compte tenu des déclarations qu'ils ont présentées pour les exercices 2013 et 2014 (1,3 et 8,4 millions d'EUR, respectivement) (chapitre 5 7),
- la restitution par les États membres de sommes payées pour les demandes d'interprétation supplémentaires dans certaines langues (5,6 millions d'EUR) (chapitre 5 7),
- le versement de contributions aux frais administratifs exposés dans le cadre de l'acquis de Schengen avec l'Islande et la Norvège (1,2 million d'EUR) (chapitre 6 3),
- le versement de contributions des autres institutions au financement de la crèche du Conseil et les sommes payées à cet effet par les fonctionnaires du Conseil (1,1 million d'EUR) (chapitre 5 7),
- le produit de locations de bâtiments ainsi que les remboursements qui y sont liés, notamment la part à charge de la Commission de la location de l'Infopoint UE situé rue Archimède, à Bruxelles (0,6 million d'EUR) (chapitre 5 1),
- le versement des contributions de la Cour de justice et de la Cour des comptes au financement du système financier commun avec le Conseil (0,5 million d'EUR) (chapitre 5 7),
- les virements effectués par le SEAE au Conseil correspondant au paiement anticipé des services fournis par le SGC au SEAE (0,15 million d'EUR) (chapitre 5 5).

3.3. Dépenses de l'exercice 2015

3.3.1. Modification du budget en 2015

Au cours de l'exercice 2015, les crédits ont été réaffectés au moyen de différents virements. Le tableau 6 présente les décisions qui ont modifié les crédits inscrits au budget au cours de la période 2009-2015.

Tableau 6

Nombre de modifications du budget par type au cours de la période 2009-2015

Modification		Année						
Type	Base juridique	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Budget rectificatif	Article 41 du RF	1	0	0	0	0	0	0
Virement B	Article 25 du RF	46	47	23	23	22	32	27
Virement C	Article 25 du RF	2	2	2	2	2	2	2
Virement D	Article 27 du RF	0	0	0	0	0	0	0
Total		49	49	25	25	24	34	29

Les virements C, pour lesquels il y a lieu d'informer l'autorité budgétaire (conformément à l'article 25 du RF), ont été effectués en 2015 dans les motifs suivants:

- virement C1 de 4,8 millions d'EUR en date du 23 juillet 2015 afin de:
 - financer l'acquisition du terrain d'Etterbeek,

- virement C2 de 20 millions d'EUR en date du 11 décembre 2015 afin de:
 - couvrir le paiement anticipé de l'occupation du centre de conférences Kirchberg à Luxembourg (10 millions d'EUR),
 - couvrir le paiement anticipé de l'acquisition du bâtiment Europa (10 millions d'EUR).

En 2015, des modifications ont été apportées à l'intérieur du budget du CE/C au moyen de 27 virements B sur la base de l'article 25, paragraphe 4, du RF.

Le tableau 7 donne un aperçu des lignes budgétaires qui ont été modifiées de façon significative⁽⁴⁾ en 2015 au moyen de divers virements.

Tableau 7

Lignes budgétaires ayant fait l'objet de virements significatifs en 2015

(en EUR)

Poste	Rubrique	Budget initial 2015	Virements	Crédits finaux	Différence
1 1 0 0	Traitements de base	222 569 000	- 5 695 000	216 874 000	- 3 %
1 1 0 2	Droits statutaires	56 860 000	- 900 000	55 960 000	- 2 %
2 0 0 0	Loyers	2 806 000	19 038 000	21 844 000	678 %
2 0 0 2	Acquisition de biens immobiliers	1 000 000	8 750 000	9 750 000	875 %
2 0 0 3	Aménagement des locaux	8 236 000	- 1 624 000	6 612 000	- 20 %
2 0 0 4	Travaux de sécurisation	1 740 000	- 1 198 000	542 000	- 69 %
2 0 1 0	Nettoyage et entretien	17 647 500	- 2 900 000	14 747 500	- 16 %
2 0 1 1	Eau, gaz, électricité et chauffage	5 316 000	- 1 900 000	3 416 000	- 36 %
2 1 0 1	Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de systèmes informatiques	20 010 000	581 358	20 591 358	3 %
2 1 0 2	Entretien et maintenance d'équipements et de logiciels	6 005 000	- 820 301	5 184 699	- 14 %
2 1 0 3	Télécommunications	3 225 000	- 1 422 739	1 802 261	- 44 %
2 1 3 2	Location et réparation du parc automobile	1 528 000	- 565 000	963 000	- 37 %
2 2 0 0	Frais de voyage des délégations	17 802 000	9 351 084	27 153 084	53 %
2 2 0 2	Frais d'interprétation	83 900 000	- 19 376 084	64 523 916	- 23 %
2 2 0 3	Frais de réception et de représentation	3 265 000	- 2 150 000	1 115 000	- 66 %

⁽⁴⁾ Montant net supérieur à 300 000 EUR.

(en EUR)

Poste	Rubrique	Budget initial 2015	Virements	Crédits finaux	Différence
2 2 1 1	Journal officiel	4 816 000	- 575 000	4 241 000	- 12 %
2 2 1 3	Information et manifestations publiques	2 190 000	550 000	2 740 000	25 %

3.3.2. Aperçu de l'exécution du budget au cours de la période 2006-2015

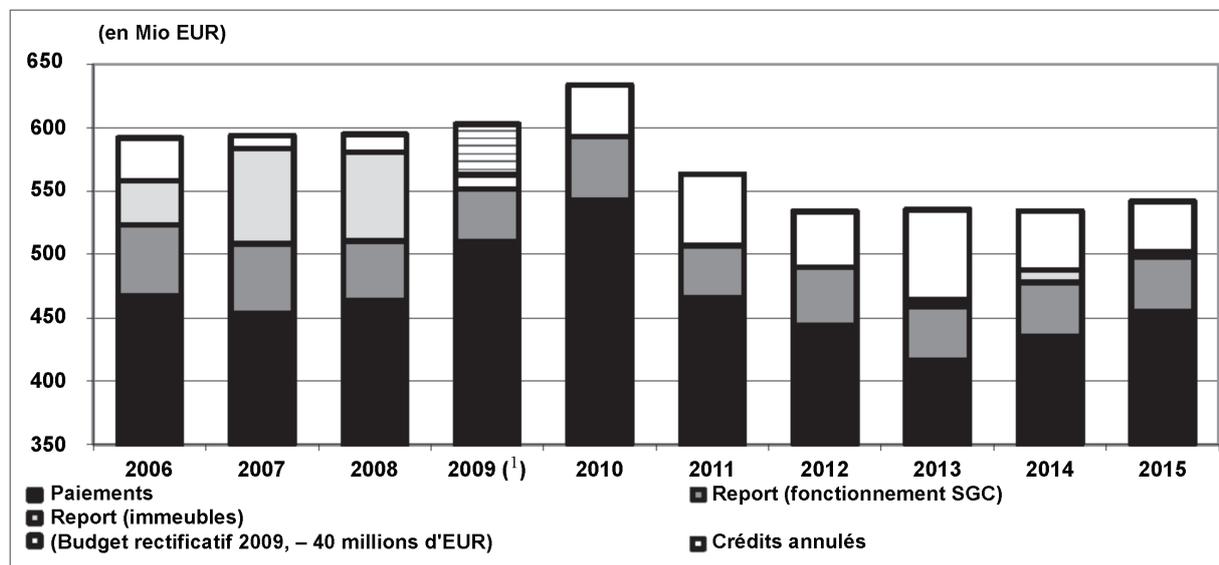
Au cours des dix années écoulées, le taux d'exécution global du budget du CE/C s'est situé en moyenne à 93 % (voir graphique 1). Le taux d'exécution se rapporte aux engagements pris au cours de l'exercice budgétaire sur le budget voté disponible.

Les paiements annuels effectués entre 2006 et 2015 ont représenté en moyenne 81 % du budget. La différence entre l'exécution globale et les paiements pour un exercice donné (c'est-à-dire les engagements non payés) a été reportée, conformément à l'article 13, paragraphe 4, du RF, à l'exercice budgétaire suivant pour les paiements.

Les crédits reportés se répartissent en deux catégories principales: les crédits de fonctionnement du SGC et les crédits concernant les bâtiments. Les premiers portent sur des obligations dûment contractées avant la fin de l'exercice budgétaire, mais pour lesquelles les biens n'ont pas encore été livrés et/ou la facturation n'est pas intervenue avant la fin de l'exercice.

Graphique 1

Exécution globale du budget au cours de la période 2006-2015



⁽¹⁾ En 2009, le budget du Conseil a été réduit de 40 millions d'EUR dans le cadre du budget rectificatif n° 10/2009. Ce montant a été transféré comme contribution du Conseil au plan européen pour la relance économique.

La seconde catégorie concerne l'acquisition par le SGC d'immeubles, tels que le LEX, la crèche et le bâtiment Europa. Au cours des dernières années, le SGC a pu utiliser les économies réalisées dans le cadre de son exécution budgétaire pour financer ces acquisitions.

En 2015, un montant de 4 millions d'EUR a été engagé pour l'acquisition du bâtiment Europa. Ce montant a été reporté à 2016 en vue du paiement effectif.

3.3.3. Exécution des crédits par catégorie en 2015

L'analyse des dépenses effectuées en 2015 est ventilée en 14 catégories de dépenses.

Le tableau 8 compare le budget final après virements (colonne 2) avec le résultat du budget en termes d'engagements (colonne 3). La différence entre le budget final et les crédits engagés correspond aux montants non utilisés en 2015 et qui ont donc été perdus.

Tableau 8

Aperçu de l'exécution du budget 2015 (par catégorie)

(en EUR)

Catégorie	Budget 2015 (initial)	Budget 2015 [final ⁽¹⁾]	Engagements ⁽²⁾	Taux d'exécution	Crédits annulés
	1	2	3	4 = 3/2	5 = 2 - 3
Tableau des effectifs	297 827 000	291 427 000	283 827 466	97,4 %	7 599 534
Autres dépenses de personnel	23 941 000	23 941 000	21 552 971	90,0 %	2 388 029
Immeubles (hors acquisitions)	51 207 500	62 457 500	61 258 420	98,1 %	1 199 080
Systèmes informatiques	38 488 000	37 088 000	36 987 014	99,7 %	100 986
Mobilier	2 664 000	2 664 000	2 284 645	85,8 %	379 355
Équipements techniques	3 401 000	3 401 000	2 568 135	75,5 %	832 865
Transports	1 868 000	1 468 000	1 433 023	97,6 %	34 977
Frais de voyage des délégations	17 802 000	27 153 084	17 517 650	64,5 %	9 635 434
Frais d'interprétation	83 900 000	64 523 916	51 914 971	80,5 %	12 608 945
Réunions et conférences	7 638 000	5 863 000	4 443 547	75,8 %	1 419 453
Information	8 847 000	8 847 000	6 921 782	78,2 %	1 925 218
Divers	2 208 000	2 208 000	1 362 183	61,7 %	845 817
Réserve	1 000 000	1 000 000		0,0 %	1 000 000
Total (hors acquisitions)	540 791 500	532 041 500	492 071 805	92,5 %	39 969 695
Acquisition de biens immobiliers	1 000 000	9 750 000	9 750 000	100,0 %	
Total général	541 791 500	541 791 500	501 821 805	92,6 %	39 969 695

⁽¹⁾ Inclut la réaffectation interne des crédits.

⁽²⁾ Inclut le report par décision de 1 821 000 EUR.

Le taux d'exécution global du budget 2015 est de 92,6 %. La différence entre le budget final et l'exécution du budget peut s'expliquer comme suit:

- La sous-utilisation totale dans la catégorie du tableau des effectifs s'élève à 7,6 millions d'EUR et est principalement liée au fait que le taux net d'occupation des postes prévus au tableau des effectifs a été inférieur en 2015 à ce qui avait été budgétisé et à des besoins moindres pour différents types de droits statutaires.
- Dans la catégorie des «Autres dépenses de personnel», 45 % de la sous-utilisation (1,1 million d'EUR sur 2,4 millions) sont liés à des dépenses moins importantes que prévu en ce qui concerne les agents contractuels, les experts nationaux détachés et d'autres prestations externes. La réduction des frais de mission correspond à une économie de 0,6 million d'EUR. Dans le domaine du président du Conseil européen, une économie de 0,4 million d'EUR provient de la sous-utilisation du budget de voyage et des indemnités. Le solde, soit un montant de 0,3 million d'EUR, est lié principalement à quelques économies réalisées dans les structures de garde d'enfants ainsi que dans les services médicaux et sociaux.

- L'exécution globale des dépenses liées aux immeubles (hors bâtiment Europa) s'est traduite par une économie de 1,2 million d'EUR. Sur ce montant, 0,6 million d'EUR provient d'une baisse des coûts pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments, d'une diminution de la consommation d'eau, de gaz et d'électricité ainsi que d'une réduction des dépenses relatives à la sécurité. Le solde, soit 0,6 million d'EUR, provient des économies réalisées sur certains travaux d'aménagement, d'installation et de sécurisation.
- Dans le domaine informatique, le taux d'exécution budgétaire a atteint près de 100 %. La sous-utilisation d'un montant de 0,1 million d'EUR est due principalement à des besoins moins importants de prestations externes.
- La sous-utilisation de 0,4 million d'EUR pour le mobilier s'explique essentiellement par une nouvelle estimation des coûts liés au mobilier destiné au bâtiment Europa.
- L'économie de 0,8 million d'EUR en équipements techniques est due surtout à des besoins moindres en installations techniques telles que les équipements multimédia et audio dans les salles de conférence.
- En ce qui concerne le secteur des transports, le taux d'exécution budgétaire a atteint près de 100 %.
- L'exécution des frais de voyage des délégations s'est traduite par une économie de 9,6 millions d'EUR. Le montant disponible pour couvrir les frais de voyage des délégations s'élevait, après virements, à 27,2 millions d'EUR. Le budget initial s'élevait à 17,8 millions d'EUR, auxquels s'ajoutent 10,7 millions d'EUR en virements provenant des économies réalisées sur certaines enveloppes prévues pour les frais d'interprétation. Par ailleurs, au cours de l'année, 1,3 million d'EUR a été viré pour financer les demandes d'interprétation supplémentaires dans certaines langues. Étant donné que les États membres ont dû rembourser les montants non utilisés au cours des exercices précédents, un montant de 17,5 millions d'EUR seulement a été engagé pour les paiements ultérieurs au titre du budget 2015.
- La sous-utilisation des crédits prévus pour les frais d'interprétation s'est élevée à 12,6 millions d'EUR. Il convient de noter que cette sous-utilisation constitue le résultat final après le virement de 10,7 millions d'EUR de l'enveloppe allouée à l'interprétation vers celle prévue pour les voyages des délégations⁽⁵⁾ et le virement de 10 millions d'EUR destinés à financer le paiement anticipé du bâtiment Europa. Le résultat final inclut également la restitution de 1,3 million d'EUR de certaines enveloppes prévues pour les déplacements en vue de couvrir des frais d'interprétation supplémentaires dans certaines langues.
- Sur le montant total sous-utilisé de 1,4 million d'EUR pour l'organisation de réunions et de conférences, un montant de 1,1 million d'EUR correspond à la baisse du prix du contrat de restauration en 2015 et à la baisse du nombre de réunions cette même année par rapport à ce qui avait été budgétisé. Un montant supplémentaire de 0,2 million d'EUR provient d'économies liées à l'organisation du sommet multilatéral UE-CELAC. Enfin, des besoins moins importants que prévu pour des frais de déplacement spécifiques ont permis une économie supplémentaire de 0,1 million d'EUR.
- Le taux d'exécution des crédits dans la catégorie «Information» a été de 78 %, ce qui correspond à une économie de 1,9 million d'EUR. Sur ce montant, 1,8 million d'EUR correspond au nombre moins élevé que prévu d'actes adoptés dans le cadre de la codécision ainsi qu'au nombre également moins élevé d'autres actes législatifs publiés au Journal officiel en 2015. Le montant restant de 0,1 million d'EUR s'explique surtout par des besoins moindres que prévu en ce qui concerne les publications, les dépenses d'information et les activités en ligne.
- Dans la catégorie «Divers», la sous-utilisation de 0,8 million d'EUR s'explique principalement par la diminution des dépenses en matière de frais juridiques (0,5 million d'EUR), en raison du nombre moins élevé que prévu d'affaires antidumping portées à la connaissance du Conseil et des besoins moindres en fournitures de bureau, papier, études, déménagements, vêtements de travail et assurances (0,3 million d'EUR).

3.4. Crédits reportés

3.4.1. Exécution des crédits reportés de l'exercice 2014 à l'exercice 2015

Comme l'indique le tableau 9, un montant de 49,8 millions d'EUR a été reporté de 2014 à 2015.

⁽⁵⁾ Conformément à la décision 111/07, le SGC procède au virement de 66 % des montants inutilisés prévus pour l'interprétation en faveur des enveloppes prévues pour couvrir les frais de voyage des délégués, qui doivent être utilisés au cours du même exercice. En 2015, ces montants s'élevaient à 10,7 millions d'EUR.

Tableau 9

Exécution des crédits reportés de l'exercice 2014 à l'exercice 2015 (par catégorie)

(en EUR)

Catégorie	Crédits reportés de 2014	Paiements 2015	Taux d'exécution	Crédits annulés
	1	2	3 = 2/1	4 = 1 - 2
Tableau des effectifs	349 629	348 820	99,8 %	808
Autres dépenses de personnel	2 295 744	1 808 728	78,8 %	487 016
Immeubles	8 712 328	6 646 755	76,3 %	2 065 572
Systèmes informatiques	18 126 434	17 224 144	95,0 %	902 290
Mobilier	588 624	585 559	99,5 %	3 064
Équipements techniques	1 062 094	973 057	91,6 %	89 037
Transports	224 349	171 805	76,6 %	52 544
Frais de voyage des délégations	—	—		
Frais d'interprétation	5 564 784	5 200 228	93,4 %	364 556
Réunions et conférences	1 196 079	514 660	43,0 %	681 419
Information	1 011 946	838 501	82,9 %	173 445
Divers	10 638 694	10 529 779	99,0 %	108 915
Réserve	—	—		
Total	49 770 704	44 842 036	90,1 %	4 928 668

Le taux d'exécution des crédits reportés de l'exercice 2014 s'est élevé à 90,1 %.

Les principales raisons qui expliquent ce taux d'exécution sont les suivantes:

- livraisons ou prestations incomplètes ou inexistantes de travaux/biens/services commandés par le SGC au cours de l'exercice précédent,
- non-réception de factures correspondant à des travaux effectués, à des biens livrés ou à des services prestés. Il convient de noter que les montants correspondants font forcément peser une charge budgétaire sur l'exercice budgétaire suivant, de nouveaux engagements devant être inscrits en 2016 pour ces transactions.

3.4.2. Crédits reportés de l'exercice 2015 à l'exercice 2016

Le montant des crédits reportés de l'exercice 2015 à l'exercice 2016 s'est élevé à 47,3 millions d'EUR.

Tableau 10

Crédits reportés de l'exercice 2015 à l'exercice 2016 (par catégorie)

(en EUR)

Catégorie	Budget 2015 (initial)	Budget 2015 [final ⁽¹⁾]	Engagements ⁽²⁾	Crédits reportés à 2016 ⁽²⁾	Taux de report
	1	2	3	4	5 = 4/3
Tableau des effectifs	297 827 000	291 427 000	283 827 466	400 792	0,1 %
Autres dépenses de personnel	23 941 000	23 941 000	21 552 971	2 419 483	11,2 %
Immeubles	51 207 500	62 457 500	61 258 420	10 156 193	16,6 %

(en EUR)

Catégorie	Budget 2015 (initial)	Budget 2015 [final ⁽¹⁾]	Engagements ⁽²⁾	Crédits reportés à 2016 ⁽²⁾	Taux de report
	1	2	3	4	5 = 4/3
Systèmes informatiques	38 488 000	37 088 000	36 987 014	16 755 734	45,3 %
Mobilier	2 664 000	2 664 000	2 284 645	1 842 957	80,7 %
Équipements techniques	3 401 000	3 401 000	2 568 135	1 283 975	50,0 %
Transports	1 868 000	1 468 000	1 433 023	377 616	26,4 %
Frais de voyage des délégations	17 802 000	27 153 084	17 517 650	359 415	2,1 %
Frais d'interprétation	83 900 000	64 523 916	51 914 971	6 567 275	12,7 %
Réunions et conférences	7 638 000	5 863 000	4 443 547	818 658	18,4 %
Information	8 847 000	8 847 000	6 921 782	1 696 343	24,5 %
Divers	2 208 000	2 208 000	1 362 183	676 774	49,7 %
Réserve	1 000 000	1 000 000	—	—	—
Total (hors acquisitions)	540 791 500	532 041 500	492 071 805	43 355 215	8,8 %
Acquisition de biens immobiliers	1 000 000	9 750 000	9 750 000	4 000 000	41,0 %
Total général	541 791 500	541 791 500	501 821 805	47 355 215	9,4 %

⁽¹⁾ Inclut la réaffectation interne des crédits.⁽²⁾ Inclut le report par décision de 1 821 000 EUR.

Les montants reportés de l'exercice 2015 à l'exercice 2016 proviennent essentiellement des catégories ci-après:

- Informatique, pour un montant de 16,7 millions d'EUR, dont 9,4 millions liés à des prestations externes, 6,1 millions liés aux équipements et aux logiciels, 0,7 million lié aux télécommunications et 0,5 million lié aux services et à la maintenance informatiques.
- Bâtiments, pour un montant de 10,2 millions d'EUR, dont 4,3 millions pour des travaux d'aménagement, 3,1 millions pour le nettoyage et l'entretien, 1,4 million pour la sécurité et la prévention, 1 million pour l'électricité, l'eau, le gaz et le chauffage conjointement et 0,4 million pour d'autres dépenses liées aux bâtiments, par exemple des études et des audits.
- Interprétation, pour un montant de 6,6 millions d'EUR couvrant les frais dans ce domaine pour les mois de novembre et de décembre 2015, sachant que la facture finale ne parviendra qu'en 2016.
- Acquisition de biens immobiliers pour un montant de 4 millions d'EUR afin de couvrir le paiement anticipé du bâtiment Europa.
- Autres dépenses de personnel pour un montant de 2,4 millions d'EUR, notamment liées à des prestations externes, la formation, le service médical, les crèches et les missions.
- Mobilier, pour un montant de 1,8 million d'EUR lié à l'équipement du bâtiment Europa.
- Un montant de 1,7 million d'EUR correspondant à des dépenses dans le domaine de l'information, dont un montant de 1,3 million pour l'information et des manifestations publiques ainsi que des publications du Conseil et 0,4 million pour les dépenses de documentation et de bibliothèque.
- Équipement technique, pour un montant de 1,3 million d'EUR.
- Réunions et conférences, pour un montant de 0,8 million d'EUR correspondant principalement à des factures non encore reçues pour l'organisation des réunions du Conseil européen et des sessions du Conseil en 2015.

3.5. Recettes affectées

3.5.1. Recettes affectées perçues avant 2015

Le montant total des recettes affectées perçues avant 2015 s'est élevé à 24,3 millions d'EUR.

Les recettes affectées liées à des activités du SGC s'élevaient à 23,7 millions d'EUR, dont 23,3 millions ont été payés. Le solde, soit 0,4 million d'EUR, a été annulé conformément à l'article 14 du RF.

Une autre partie (0,6 million d'EUR) des recettes affectées perçues avant 2015 concerne des montants virés par le SEAE au Conseil en 2014 pour couvrir les dépenses des services définis dans différents accords de niveau de service (ANS) entre les deux institutions et fournis par le SGC. La presque totalité du montant de 0,6 million d'EUR a été versée en 2015 (442 EUR ont été supprimés).

Tableau 11

Exécution des recettes affectées perçues avant 2015 (par catégorie)

(en EUR)

Catégorie	Recettes affectées perçues avant 2015	Paiements 2015	Taux d'exécution	Recettes affectées annulées
	1	2	3 = 2/1	4 = 1 - 2
Tableau des effectifs	1 243 638	1 239 710	99,7 %	3 928
Autres dépenses de personnel	1 392 504	1 380 894	99,2 %	11 611
Immeubles	301 644	253 405	84,0 %	48 239
Systèmes informatiques	549 081	542 382	98,8 %	6 699
Mobilier	—	—	0,0 %	
Équipements techniques	23 601	21 470	91,0 %	2 131
Transports	5 300	4 246	80,1 %	1 054
Frais de voyage des délégations	10 259 457	10 019 846	97,7 %	239 611
Frais d'interprétation	9 145 845	9 145 845	100,0 %	
Réunions et conférences	35 446	10 048	28,3 %	25 397
Information	391 821	391 821	100,0 %	
Divers	329 023	317 634	96,5 %	11 389
Total CE/C	23 677 360	23 327 300	98,5 %	350 060
ANS avec le SEAE	618 746	618 303	99,9 %	442
Total général	24 296 106	23 945 603	98,6 %	- 350 503

3.5.2. Recettes affectées perçues en 2015

Le montant total des recettes affectées perçues en 2015 s'est élevé à 20 millions d'EUR. Sur ce montant, une enveloppe de 92 000 EUR correspond à des sommes virées par le SEAE au Conseil.

Les recettes affectées en 2015 en lien avec des activités du SGC se sont élevées à 19,9 millions d'EUR. Sur ce montant, un montant de 0,5 million d'EUR a été utilisé au cours de l'exercice, tandis que 19,4 millions d'EUR ont été reportés à 2016 conformément à l'article 14 du RF.

Tableau 12
Exécution des recettes affectées perçues en 2015 (par catégorie)

(en EUR)

Catégorie	Recettes affectées 2015	Engagements 2015	Recettes affectées disponibles
	1	2	3 = 1 - 2
Tableau des effectifs	1 324 068		1 324 068
Autres dépenses de personnel	1 393 085	127 844	1 265 242
Immeubles	686 512	59 773	626 739
Systèmes informatiques	700 727	287 979	412 748
Mobilier	1 488		1 488
Équipements techniques	45 000	28 673	16 327
Transports	38 319	1 744	36 575
Frais de voyage des délégations	9 707 699		9 707 699
Frais d'interprétation	5 565 872		5 565 872
Réunions et conférences	147 877		147 877
Information	150 002		150 002
Divers	180 265		180 265
Total CE/C	19 940 915	506 013	19 434 902
ANS avec le SEAE	92 000	58 210	33 791
Total général	20 032 915	564 222	19 468 692

Près de 48 % des recettes affectées concernent les frais de voyage des délégations (9,7 millions d'EUR). Le montant de 5,6 millions d'EUR pour l'interprétation concerne des paiements complémentaires en vue de couvrir des frais d'interprétation supplémentaires dans certaines langues. Le solde concerne principalement le remboursement de sommes liées à différentes opérations administratives du Conseil.

ANNEXE

CONSEIL

UTILISATION DES CRÉDITS DE L'EXERCICE 2015

Ligne budgétaire	(en EUR)							
	Crédits initiaux 2015	Virements/ modifications 2015	Crédits finaux 2015	Engagements 2015	Paiements 2015	Report de droit à 2016	Report (par décision) à 2016	Crédits annulés
	1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
1 0 0 0 Traitement de base	319 000,00	5 000,00-	314 000,00	310 334,82	310 334,82			3 665,18
1 0 0 1 Droits liés à la fonction	66 000,00	5 000,00	71 000,00	68 818,32	68 818,32			2 181,68
1 0 0 2 Droits liés à la situation personnelle de l'agent	21 000,00		21 000,00	8 977,01	8 977,01			12 022,99
1 0 0 3 Couverture sociale	14 000,00		14 000,00	13 113,22	13 113,22			886,78
1 0 0 4 Autres dépenses de gestion	675 000,00		675 000,00	426 848,97	342 785,17	84 063,80		248 151,03
1 0 0 6 Droits liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions	77 000,00		77 000,00	1 000,00	735,14	264,86		76 000,00
1 0 0 Rémunérations et autres droits	1 172 000,00		1 172 000,00	829 092,34	744 763,68	84 328,66		342 907,66
1 0 1 0 Pensions	170 000,00		170 000,00	165 805,72	165 805,72			4 194,28
1 0 1 Cessation de fonctions	170 000,00		170 000,00	165 805,72	165 805,72			4 194,28
1 0 2 0 Crédit provisionnel destiné aux modifications éventuelles des droits	50 000,00		50 000,00					50 000,00
1 0 2 Crédit provisionnel	50 000,00		50 000,00					50 000,00
Total chapitre 1 0 — Membres de l'institution	1 392 000,00		1 392 000,00	994 898,06	910 569,40	84 328,66		397 101,94
1 1 0 0 Traitements de base	222 569 000,00	5 695 000,00-	216 874 000,00	214 421 734,41	214 421 734,41			2 452 265,59
1 1 0 1 Droits statutaires liés à la fonction	2 047 000,00		2 047 000,00	1 275 945,35	1 275 945,35			771 054,65
1 1 0 2 Droits statutaires liés à la situation personnelle de l'agent	56 860 000,00	900 000,00-	55 960 000,00	55 075 847,37	55 075 847,37			884 152,63

Ligne budgétaire		(en EUR)							
		Crédits initiaux 2015	Virements/ modifications 2015	Crédits finaux 2015	Engagements 2015	Paielements 2015	Report de droit à 2016	Report (par décision) à 2016	Crédits annulés
		1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
1 1 0 3	Couverture sociale	8 983 000,00	140 000,00	9 123 000,00	8 971 695,94	8 971 695,94			151 304,06
1 1 0 4	Coefficients correcteurs	50 000,00	55 000,00	105 000,00	97 523,57	97 523,57			7 476,43
1 1 0 5	Heures supplémentaires	1 450 000,00		1 450 000,00	1 142 125,86	1 142 125,86			307 874,14
1 1 0 6	Droits statutaires liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions	2 720 000,00		2 720 000,00	2 187 076,70	1 786 284,89	400 791,81		532 923,30
1 1 0	Rémunérations et autres droits	294 679 000,00	6 400 000,00	288 279 000,00	283 171 949,20	282 771 157,39	400 791,81		5 107 050,80
1 1 1 0	Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service	166 000,00		166 000,00	162 607,92	162 607,92			3 392,08
1 1 1 2	Droits des anciens secrétaires généraux	500 000,00		500 000,00	492 908,40	492 908,40			7 091,60
1 1 1	Cessation de fonctions	666 000,00		666 000,00	655 516,32	655 516,32			10 483,68
1 1 2 0	Crédit provisionnel (fonctionnaires et temporaires)	2 476 000,00		2 476 000,00					2 476 000,00
1 1 2 1	Crédit provisionnel (retraités et délogés)	6 000,00		6 000,00					6 000,00
1 1 2	Crédit provisionnel	2 482 000,00		2 482 000,00					2 482 000,00
Total chapitre 1 1 — Fonctionnaires et agents temporaires		297 827 000,00	6 400 000,00	291 427 000,00	283 827 465,52	283 426 673,71	400 791,81		7 599 534,48
1 2 0 0	Autres agents	9 259 000,00	40 000,00	9 219 000,00	8 472 463,61	8 466 641,53	5 822,08		746 536,39
1 2 0 1	Experts nationaux détachés	953 000,00		953 000,00	850 647,46	850 647,46			102 352,54
1 2 0 2	Stages	607 000,00	40 000,00	647 000,00	613 504,66	586 219,53	27 285,13		33 495,34
1 2 0 3	Prestations externes	2 075 000,00		2 075 000,00	1 953 850,38	1 335 538,43	618 311,95		121 149,62

Ligne budgétaire	(en EUR)							
	Crédits initiaux 2015	Virements/ modifications 2015	Crédits finaux 2015	Engagements 2015	Paiements 2015	Report de droit à 2016	Report (par décision) à 2016	Crédits annulés
	1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
1 2 0 4 Prestations d'appoint pour le service de traduction	250 000,00		250 000,00	178 519,25	159 933,25	18 586,00		71 480,75
1 2 0 Autres agents et prestations externes	13 144 000,00		13 144 000,00	12 068 985,36	11 398 980,20	670 005,16		1 075 014,64
Total chapitre 1 2 — Autres agents et prestations externes	13 144 000,00		13 144 000,00	12 068 985,36	11 398 980,20	670 005,16		1 075 014,64
1 3 0 0 Frais divers de recrutement	167 000,00		167 000,00	162 170,73	79 451,69	82 719,04		4 829,27
1 3 0 1 Perfectionnement professionnel	1 950 000,00		1 950 000,00	1 936 760,00	1 319 876,32	616 883,68		13 240,00
1 3 0 Dépenses liées à la gestion du personnel	2 117 000,00		2 117 000,00	2 098 930,73	1 399 328,01	699 602,72		18 069,27
1 3 1 0 Secours extraordinaires	30 000,00		30 000,00	12 630,44	12 387,44	243,00		17 369,56
1 3 1 1 Relations sociales entre les membres du personnel	117 000,00		117 000,00	116 525,00	112 791,15	3 733,85		475,00
1 3 1 2 Aide complémentaire aux handicapés	200 000,00		200 000,00	148 442,02	96 198,55	52 243,47		51 557,98
1 3 1 3 Autres interventions sociales	66 000,00		66 000,00	65 600,00	48 439,60	17 160,40		400,00
1 3 1 Interventions en faveur du personnel de l'institution	413 000,00		413 000,00	343 197,46	269 816,74	73 380,72		69 802,54
1 3 2 0 Service médical	517 000,00		517 000,00	482 160,57	302 475,30	179 685,27		34 839,43
1 3 2 2 Crèches et garderies	2 593 000,00		2 593 000,00	2 525 017,00	2 032 026,35	492 990,65		67 983,00
1 3 2 Activités concernant l'ensemble des personnes	3 110 000,00		3 110 000,00	3 007 177,57	2 334 501,65	672 675,92		102 822,43
1 3 3 1 Frais de mission du secrétariat du Conseil	3 165 000,00	150 000,00-	3 015 000,00	2 406 597,00	2 237 107,00	169 490,00		608 403,00

(en EUR)									
Ligne budgétaire	Crédits initiaux 2015	Virements/ modifications 2015	Crédits finaux 2015	Engagements 2015	Paiements 2015	Report de droit à 2016	Report (par décision) à 2016	Crédits annulés	
	1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7	
1 3 2 Frais de voyage des membres du personnel dans le cadre du Conseil européen	600 000,00	150 000,00	750 000,00	633 184,76	583 184,76	50 000,00		116 815,24	
1 3 3 Missions	3 765 000,00		3 765 000,00	3 039 781,76	2 820 291,76	219 490,00		725 218,24	
Total chapitre 1 3 — Autres dépenses concernant les personnes liées à l'institution	9 405 000,00		9 405 000,00	8 489 087,52	6 823 938,16	1 665 149,36		915 912,48	
TOTAL TITRE 1 — Personnes liées à l'institution	321 768 000,00	6 400 000,00-	315 368 000,00	305 380 436,46	302 560 161,47	2 820 274,99		9 987 563,54	
2 0 0 Loyers	2 806 000,00	19 038 000,00	21 844 000,00	21 843 002,41	21 843 002,41			997,59	
2 0 2 Acquisition de biens immobiliers	1 000 000,00	8 750 000,00	9 750 000,00	9 750 000,00	5 750 000,00	4 000 000,00			
2 0 3 Travaux d'aménagement et d'installation	8 236 000,00	1 624 000,00-	6 612 000,00	6 344 145,50	2 416 371,78	3 927 773,72		267 854,50	
2 0 4 Travaux de sécurisation	1 740 000,00	1 198 000,00-	542 000,00	540 427,29	165 846,29	374 581,00		1 572,71	
2 0 5 Dépenses préliminaires à l'acquisition, à la construction et à l'aménagement d'immeubles	552 000,00	166 000,00-	386 000,00	359 365,00	198 825,49	160 539,51		26 635,00	
2 0 0 Immeubles	14 334 000,00	24 800 000,00	39 134 000,00	38 836 940,20	30 374 045,97	8 462 894,23		297 059,80	
2 0 1 0 Nettoyage et entretien	17 647 500,00	2 900 000,00-	14 747 500,00	14 693 196,69	11 594 812,72	3 098 383,97		54 303,31	
2 0 1 1 Eau, gaz, électricité et chauffage	5 316 000,00	1 900 000,00-	3 416 000,00	3 230 517,06	2 201 456,69	1 029 060,37		185 482,94	
2 0 1 2 Sécurité et surveillance des immeubles	13 890 000,00	160 000,00	14 050 000,00	13 689 000,95	12 304 779,31	1 384 221,64		360 999,05	
2 0 1 3 Assurances	300 000,00	160 000,00-	140 000,00	137 444,37	137 444,37			2 555,63	
2 0 1 4 Autres dépenses afférentes aux immeubles	720 000,00		720 000,00	421 320,64	239 688,26	181 632,38		298 679,36	

Ligne budgétaire	(en EUR)							
	Crédits initiaux 2015	Virements/ modifications 2015	Crédits finaux 2015	Engagements 2015	Paiements 2015	Report de droit à 2016	Report (par décision) à 2016	Crédits annulés
	1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
2 0 1 Frais afférents aux immeubles	37 873 500,00	4 800 000,00-	33 073 500,00	32 171 479,71	26 478 181,35	5 693 298,36		902 020,29
Total chapitre 2 0 — Immeubles et frais accessoires	52 207 500,00	20 000 000,00	72 207 500,00	71 008 419,91	56 852 227,32	14 156 192,59		1 199 080,09
2 1 0 0 Acquisition d'équipements et de logiciels	9 248 000,00	261 682,00	9 509 682,00	9 502 752,00	3 398 327,27	6 104 424,73		6 930,00
2 1 0 1 Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de systèmes informatiques	20 010 000,00	581 358,00	20 591 358,00	20 521 915,62	11 087 714,09	9 434 201,53		69 442,38
2 1 0 2 Entretien et maintenance d'équipements et de logiciels	6 005 000,00	820 301,00-	5 184 699,00	5 180 847,19	4 679 339,88	501 507,31		3 851,81
2 1 0 3 Télécommunications	3 225 000,00	1 422 739,00-	1 802 261,00	1 781 498,88	1 065 898,01	715 600,87		20 762,12
2 1 0 Informatique et télécommunications	38 488 000,00	1 400 000,00-	37 088 000,00	36 987 013,69	20 231 279,25	16 755 734,44		100 986,31
2 1 1 1 Achat et renouvellement de mobilier	2 593 150,00		2 593 150,00	830 835,69	429 734,33	401 101,36	1 431 000,00	331 314,31
2 1 1 2 Location, entretien, maintenance et réparation de mobilier	70 850,00		70 850,00	22 809,17	11 953,27	10 855,90		48 040,83
2 1 1 Mobilier	2 664 000,00		2 664 000,00	853 644,86	441 687,60	411 956,26	1 431 000,00	379 355,14
2 1 2 0 Achat et renouvellement de matériel et d'installations techniques	2 650 000,00	38 500,00	2 688 500,00	1 601 816,62	896 409,44	705 407,18	390 000,00	696 683,38
2 1 2 1 Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de matériel et d'installations techniques	100 000,00	30 000,00-	70 000,00	67 612,80	45 479,60	22 133,20		2 387,20
2 1 2 2 Location, entretien, maintenance et réparation de matériel et d'installations techniques	651 000,00	8 500,00-	642 500,00	508 705,59	342 271,05	166 434,54		133 794,41
2 1 2 Matériel et installations techniques	3 401 000,00		3 401 000,00	2 178 135,01	1 284 160,09	893 974,92	390 000,00	832 864,99

Ligne budgétaire		(en EUR)							
		Crédits initiaux 2015	Virements/ modifications 2015	Crédits finaux 2015	Engagements 2015	Paiements 2015	Report de droit à 2016	Report (par décision) à 2016	Crédits annulés
		1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
2 1 3 1	Achat et renouvellement du parc automobile		50 000,00	50 000,00	43 840,00		43 840,00		6 160,00
2 1 3 2	Location et réparation du parc automobile	1 528 000,00	565 000,00-	963 000,00	934 182,59	865 885,38	68 297,21		28 817,41
2 1 3 3	Plan de mobilité	340 000,00	115 000,00	455 000,00	455 000,00	189 520,75	265 479,25		
2 1 3	Transports	1 868 000,00	400 000,00-	1 468 000,00	1 433 022,59	1 055 406,13	377 616,46		34 977,41
Total chapitre 2 1 — Informatique, équipement et mobilier		46 421 000,00	1 800 000,00-	44 621 000,00	41 451 816,15	23 012 533,07	18 439 283,08	1 821 000,00	1 348 183,85
2 2 0 0	Frais de voyage des délégations	17 802 000,00	9 351 084,00	27 153 084,00	17 517 650,00	17 158 235,00	359 415,00		9 635 434,00
2 2 0 1	Frais de voyage divers	404 000,00	25 000,00	429 000,00	312 356,76	267 843,74	44 513,02		116 643,24
2 2 0 2	Frais d'interprétation	83 900 000,00	19 376 084,00-	64 523 916,00	51 914 971,40	45 347 696,60	6 567 274,80		12 608 944,60
2 2 0 3	Frais de réception et de représentation	3 265 000,00	2 150 000,00-	1 115 000,00	839 093,86	754 910,49	84 183,37		275 906,14
2 2 0 4	Frais divers de réunions internes	3 458 000,00	350 000,00	3 808 000,00	3 019 751,34	2 500 125,89	519 625,45		788 248,66
2 2 0 5	Organisation des conférences, congrès et réunions	511 000,00		511 000,00	272 344,55	102 008,31	170 336,24		238 655,45
2 2 0	Réunions et conférences	109 340 000,00	11 800 000,00-	97 540 000,00	73 876 167,91	66 130 820,03	7 745 347,88		23 663 832,09
2 2 1 0	Dépenses de documentation et de bibliothèque	1 461 000,00	125 000,00	1 586 000,00	1 583 363,53	1 219 178,03	364 185,50		2 636,47
2 2 1 1	Journal officiel	4 816 000,00	575 000,00-	4 241 000,00	2 427 275,76	2 427 275,76			1 813 724,24
2 2 1 2	Publications de caractère général	380 000,00	100 000,00-	280 000,00	214 170,00	176 860,00	37 310,00		65 830,00
2 2 1 3	Information et manifestations publiques	2 190 000,00	550 000,00	2 740 000,00	2 696 972,22	1 402 124,76	1 294 847,46		43 027,78
2 2 1	Information	8 847 000,00		8 847 000,00	6 921 781,51	5 225 438,55	1 696 342,96		1 925 218,49

(en EUR)								
Ligne budgétaire	Crédits initiaux 2015	Virements/ modifications 2015	Crédits finaux 2015	Engagements 2015	Paiements 2015	Report de droit à 2016	Report (par décision) à 2016	Crédits annulés
	1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
2 2 3 0 Fournitures de bureau	536 000,00		536 000,00	365 378,22	293 130,08	72 248,14		170 621,78
2 2 3 1 Affranchissement	80 000,00		80 000,00	79 802,97	47 867,79	31 935,18		197,03
2 2 3 2 Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	45 000,00		45 000,00		11 154,00			45 000,00
2 2 3 4 Déménagement	20 000,00		20 000,00	11 154,00				8 846,00
2 2 3 5 Charges financières	10 000,00		10 000,00	4 327,78	3 893,90	433,88		5 672,22
2 2 3 6 Frais de contentieux, frais juridiques, dommages, dédommagements	1 250 000,00		1 250 000,00	746 167,72	311 400,54	434 767,18		503 832,28
2 2 3 7 Autres dépenses de fonctionnement	267 000,00		267 000,00	155 352,21	17 962,77	137 389,44		111 647,79
2 2 3 Dépenses diverses	2 208 000,00		2 208 000,00	1 362 182,90	685 409,08	676 773,82		845 817,10
Total chapitre 2 2 — Dépenses de fonctionnement	120 395 000,00	11 800 000,00-	108 595 000,00	82 160 132,32	72 041 667,66	10 118 464,66		26 434 867,68
TOTAL TITRE 2 — Immeubles, équipement et dépenses de fonctionnement	219 023 500,00	6 400 000,00	225 423 500,00	194 620 368,38	151 906 428,05	42 713 940,33	1 821 000,00	28 982 131,62
1 0 0 Crédits provisionnels								
1 0 1 Réserve pour imprévus	1 000 000,00		1 000 000,00					1 000 000,00
TITRE 10 — Autres dépenses	1 000 000,00		1 000 000,00					1 000 000,00
BUDGET TOTAL	541 791 500,00		541 791 500,00	500 000 804,84	454 466 589,52	45 534 215,32	1 821 000,00	39 969 695,16

ISSN 1977-0936 (édition électronique)
ISSN 1725-2431 (édition papier)



Office des publications de l'Union européenne
2985 Luxembourg
LUXEMBOURG

FR